

des Princes &c. Août 1704. 121

d'accorder la Neutralité des Provinces du Chablais, du Foffigni, du Genevois & de la Forteresse de Montmelian. Le Canton de Zurich écrit à Mr. de Puisieux le 23. Juin pour sonder si le Roi seroit toujours dans les mêmes sentimens, & voici la réponse que ce Ministre y fit le 25. du même mois.

MAGNIFIQUES SEIGNEURS,

J'ai reçu la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 23. de ce mois; je vous ai suffisamment fait entendre pendant la Diette qui se tint à Soleure le 28. Fevrier, & durant toute votre dernière assemblée à Bade, quelles étoient les intentions du Roi mon Maître au sujet de la Neutralité de toute la Savoye; quant à ce qui regarde les offres que je vous ai faites de la part de Sa M. pendant ces deux Diettes touchant cette Neutralité, j'espere qu'Elle voudra bien être toujours dans les mêmes sentimens; ainsi je vais lui demander ses ordres, afin de pouvoir traiter avec vous là dessus; Cependant, Magnifiques Seigneurs, je vous prie de ne point étendre vos demandes au delà de ce que Sa M. a bien voulu vous offrir, puisque sa complaisance pour votre satisfaction, est déjà très préjudiciable au bien de son service, & que je ne pourrois plus me charger de les envoyer à Sa M. Je prie Dieu, &c.

Autre lettre du même.

V. L'ouverture de cette Diette s'est faite le 7. Juillet, où l'on a beaucoup agité la demande que le Duc de Savoye fait de 4000. hommes aux Cantons Suisses; mais la négative l'a emporté; on se contente présentement d'accepter les offres que la France avoit faites dès le mois de Fevrier, & qu'on avoit refusées, dans l'esperance qu'en seroit-il